

DJ - technicien/ne son musique assistée par ordinateur

RNCP23658 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323
Code(s) ROME	L1101, L1202, L1303, L1508, M1705
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	25/07/2018

Certificateur(s)

EANOV School - DJ EANOV School

<http://www.eanovschool.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le/la DJ technicien/ne du son musique assistée par ordinateur (MAO) est un professionnel polyvalent en capacité de créer, diffuser, réaliser des opérations de traitement du son dans le cadre des technologies analogiques et numériques. Il est à même de promouvoir et vendre des œuvres musicales ainsi que du matériel DJ M.A.O STUDIO et technologies liées à la musique assistée par ordinateur.

Les activités visées sont :

- Animation et programmation musicale
- Sonorisation d'un évènement
- Création de supports multimédia
- Réalisation d'une bande sonore
- Enregistrement audio
- Mixage - Mastering d'une oeuvre musicale
- Vente de produits spécifiques pour des professionnels/les
- Représentation d'un produit /d'une marque

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Bloc 1 : DJ - Animateur Musicale

- Déterminer la programmation d'un spectacle
- Déterminer la configuration matérielle nécessaire

Bloc 2 : Technicien Son M.A.O

- Composer un morceau : synchronisation du son et de l'image
- Créer une bibliothèque sons
- Préparer et configurer le studio d'enregistrement
- Importer les pistes audio
- Ajuster les traitements dynamiques
- Mastériser grâce aux différentes normes : vidéo, diffusion live, radio etc.
- Créer un support mécanique ou numérique

Bloc 3 : ventes / communication marketing

- Maîtriser son espace de vente
- Identifier les produits

- Créer un support visuel de communication
- Assurer l'après-vente (SAV)
- Positionner son(ses) produit(s)
- Assurer les relation presse
- Former et informer son réseau

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Discothèques, clubs de vacances, organisateurs/trices de spectacles vivants, entreprises de création et diffusion musicale, studios d'enregistrement, enseignement et initiation à la musique assistée par ordinateur MAO) et animation musicale, entreprises de produits culturels et matériel de musique, fabricants et distributeurs de matériel de musique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- DJ remixeur(euse)/animateur(trice)/auteur(e)/artiste/programmateu(r) musical(e) (radio)
- Compositeur(trice)/producteur(trice) de musiques et bandes sonores par MAO
- Technicien(ne) son studio d'enregistrement
- Vendeur(euse) de matériels son DJ/MAO/Studio d'enregistrement
- Vendeur(euse) dans un rayon musiques actuelles/électroniques

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 935 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) · tension 3/5 (Modérée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	88 964
Jugés difficiles à recruter	9 %
Emplois saisonniers	27 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique U1X80 — Professionnels des spectacles U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

1 Président/e professionnel/le reconnu/e dans le domaine DJ et de la création MAO élu/e par le jury.

60 % membre de l'organisme (dirigeant/e + formateur/trice)

40 % professionnels/les (employeur – salarié)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 25/07/2018

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP30357

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

DJ EANOV School

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23658/>